

Restitution de la Consultation publique

PLAN DE RÉSILIENCE DU LAC DE SERRE-PONÇON

S.M.A.De.Se.P
Quai de la rue royale 05 160 Savines-le-lac





crédit: photo Ceroni

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

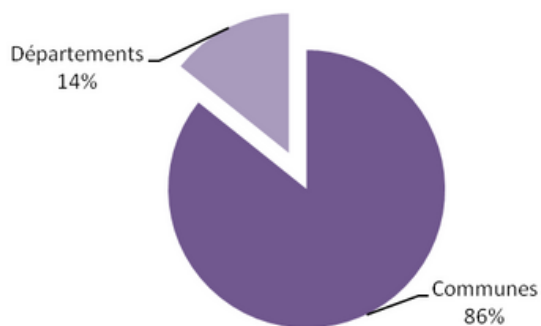
S.M.A.D.E.S.E.P

Capitainerie du lac de Serre-Ponçon
Quai de la rue royal
05 160 Savines-le-lac
Tèl : 04.92.44.33.44

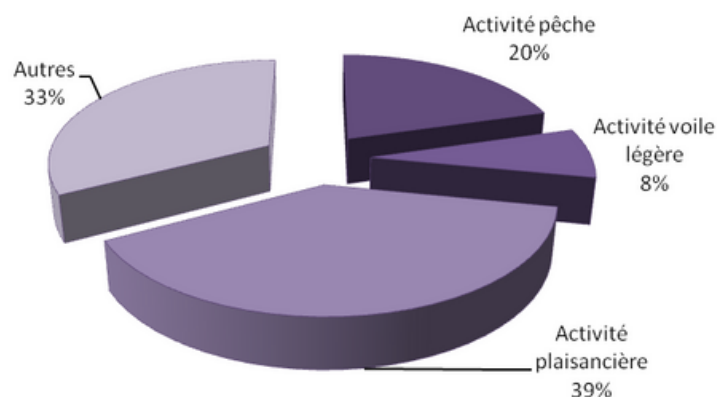


Caractéristiques des participants

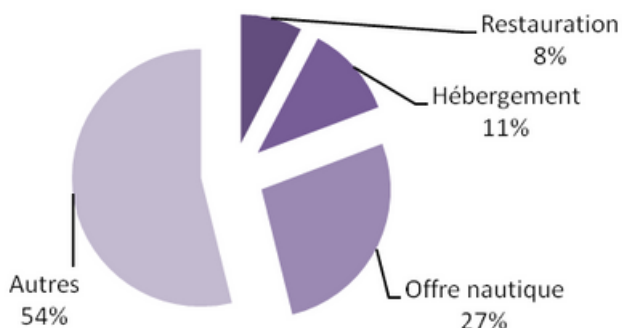
Représentation des élus : 14 personnes



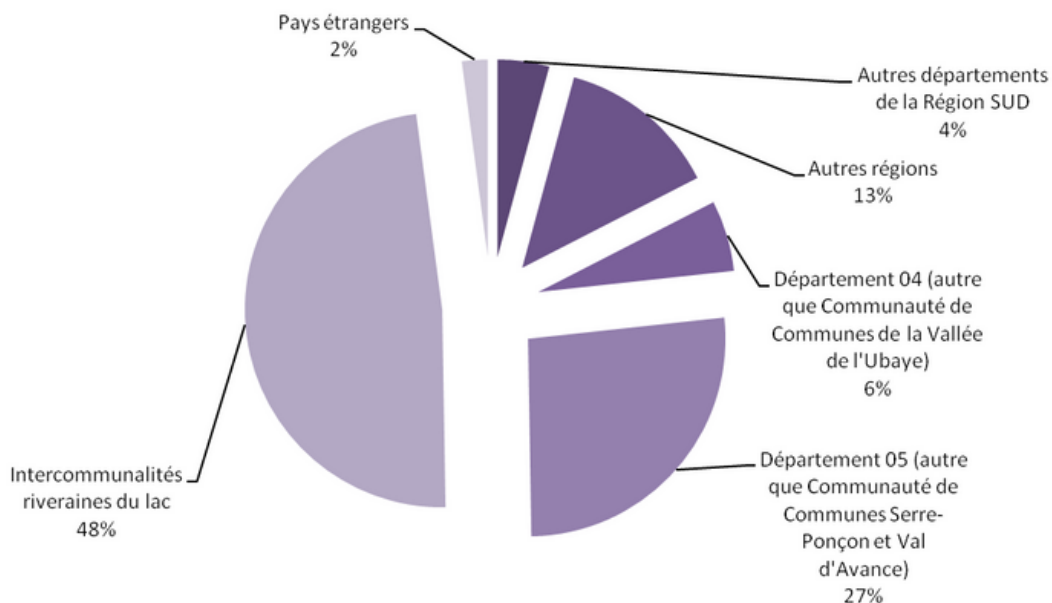
Pratiques de loisirs : 171 personnes



Activités des professionnels : 27 personnes



Lieu de domiciliation : 192 personnes



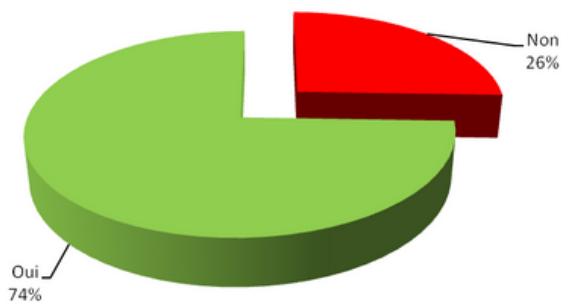
DEVELOPPER ET PRESERVER LA BIODIVERSITÉ DU LAC

Priorité donnée
à la
préservation de
la biodiversité

53.4% urgent
43.7% important
2.6% accessoire

Pertinence des actions proposées :

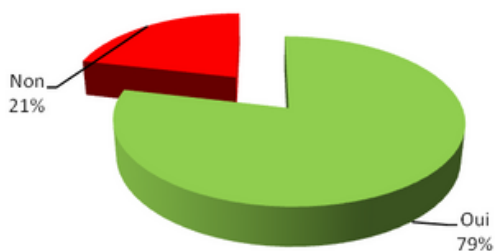
Création de pontons végétalisés



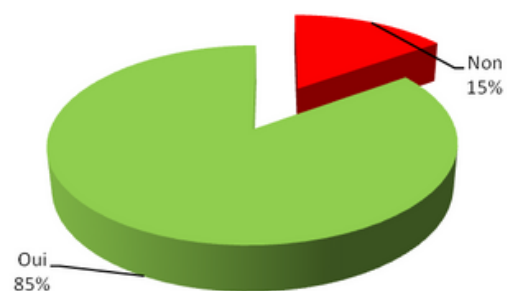
Création d'îles artificielles garantissant le maintien de la végétation en eau



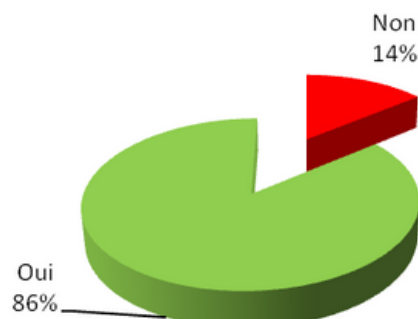
Conception d'observatoires environnementaux



Végétaliser les berges du lac

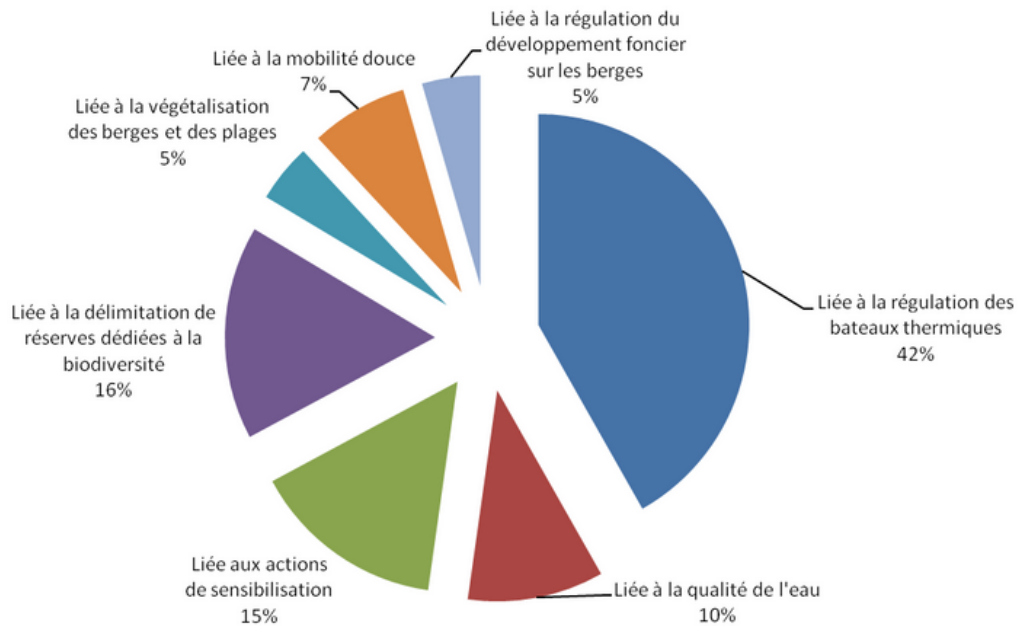


Acquisition foncière sur les berges du lac



ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À METTRE EN OEUVRE EN TERMES DE BIODIVERSITE

Propositions d'action en faveur de l'environnement



NÉCESSITÉ DE RENFORCER L'OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL

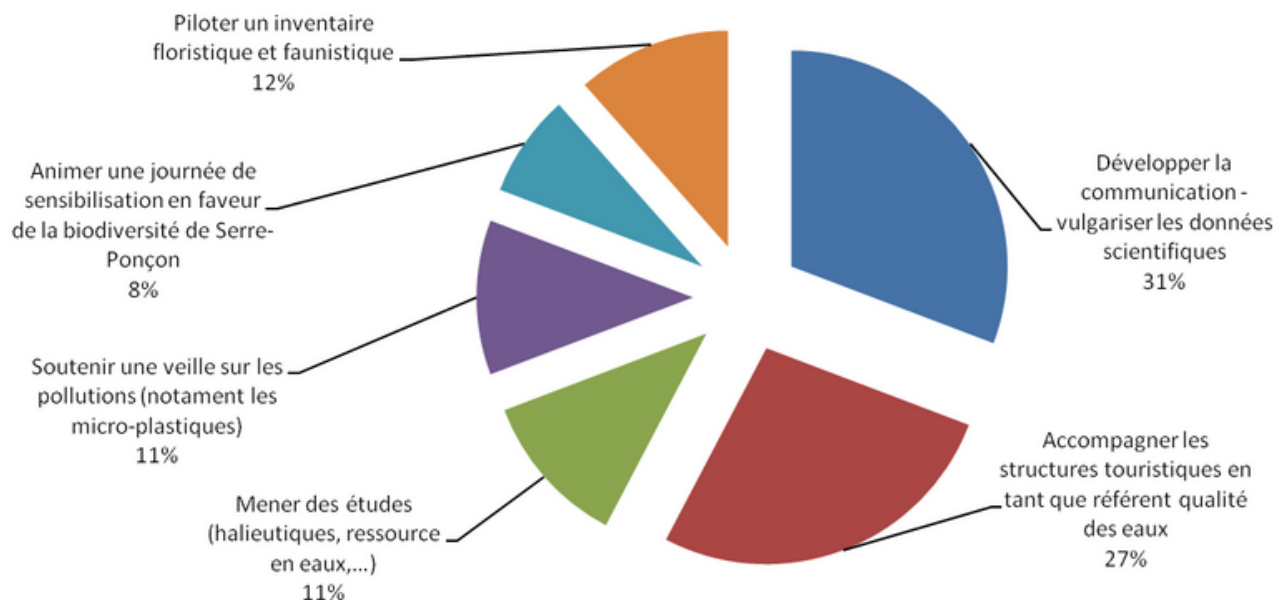
81.9% Oui - 21.3 % Non

Les axes à renforcer s'orientent vers :

- 41.5% la communication
- 35.4% inventaire faunistique
- 16.5% suivi longitudinal physico chimique

QUELLES ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES POURRIONS-NOUS METTRE EN OEUVRE ?

Actions proposées en faveur de l'observatoire environnemental

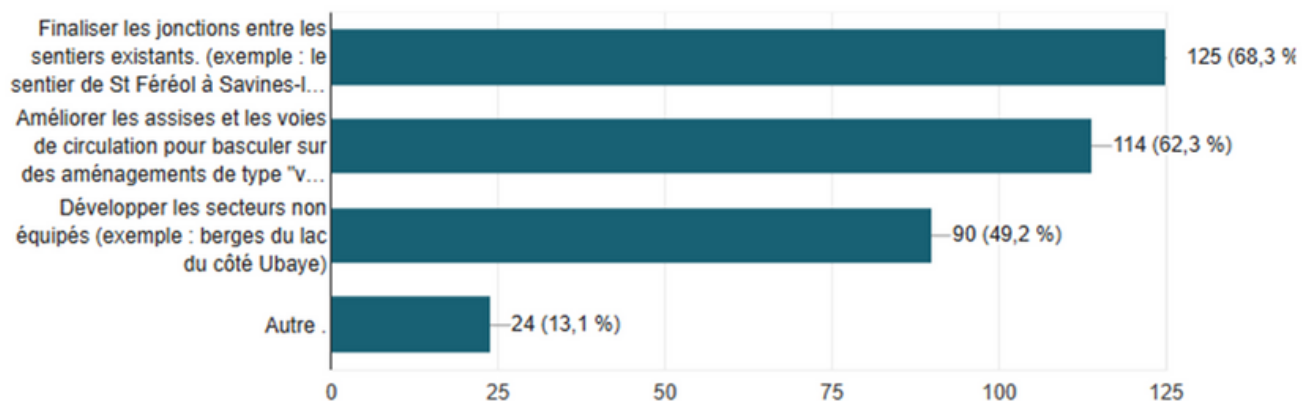


Développer la mobilité douce sur les rives du lac

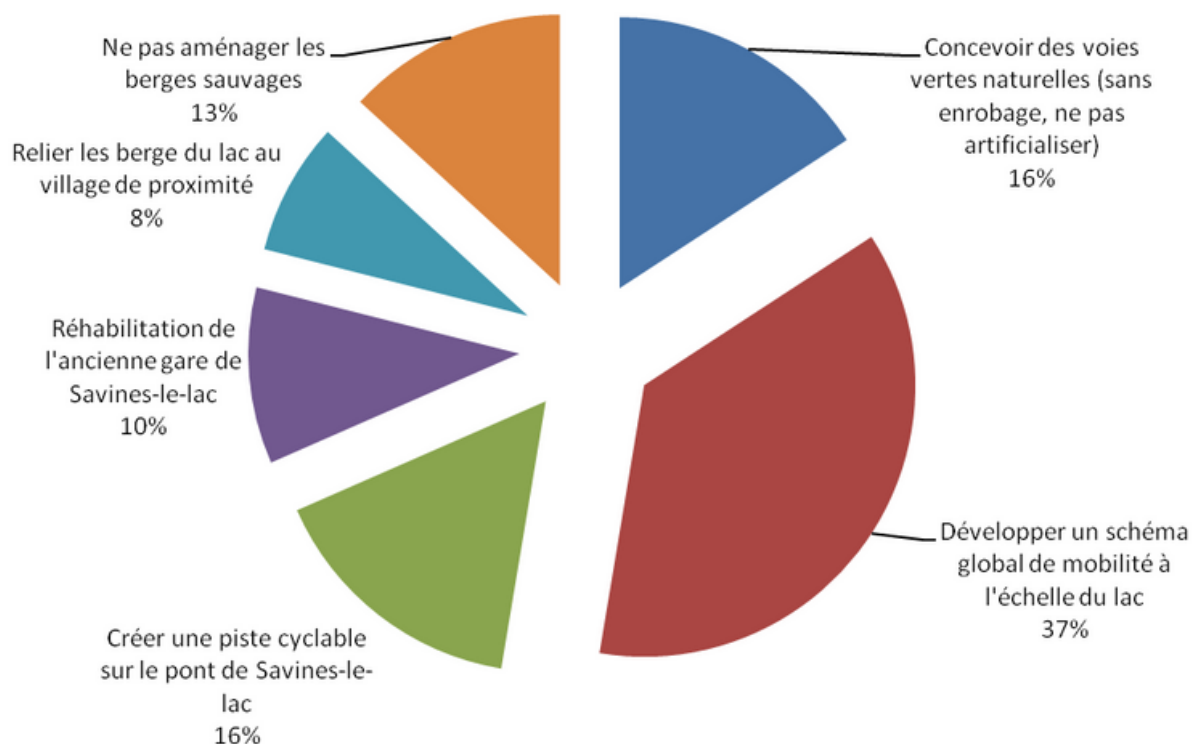
Priorité donnée au développement de la mobilité:

80% urgent
17.9% accessoire
2.1% inutile

Chantier à engager en priorité :



Propositions d'actions en faveur de la mobilité douce



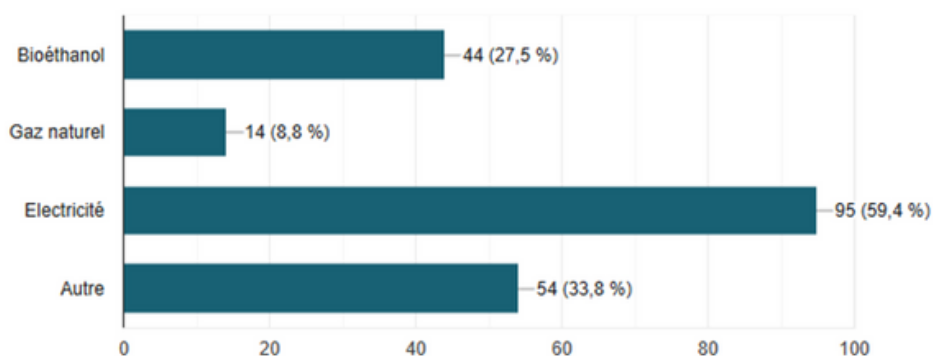
SOUTENIR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Priorité donnée à la transition énergétique :

33.9% urgent
46% important
20.1% accessoire

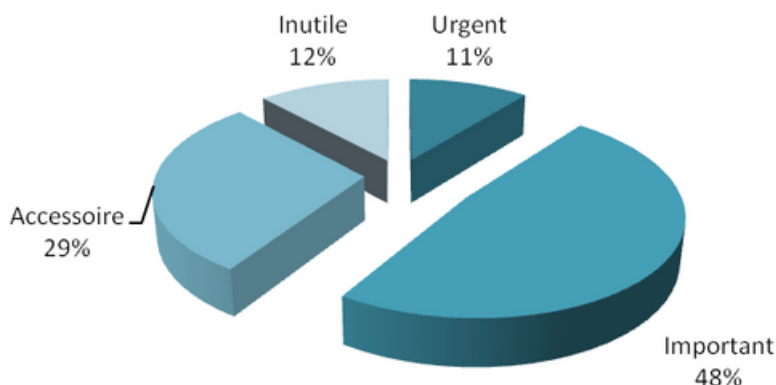
Direction à privilégier :

59.1 % urgent
32.2 % accessoire
8.8 % inutile

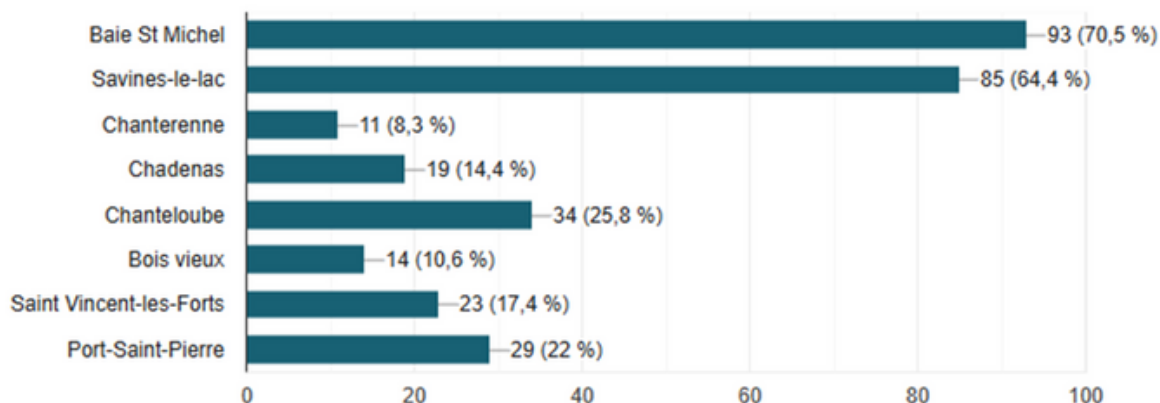


Priorité donnée à l'aménagement de ports à sec :

Nécessité de l'aménagement de ports à sec à proximité des ports



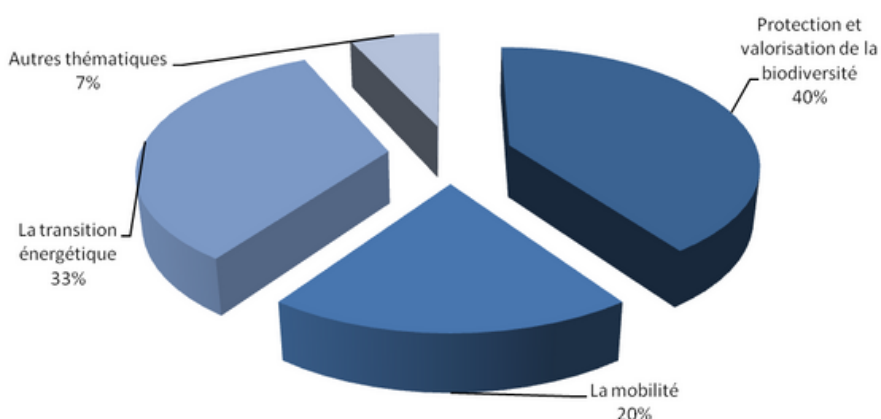
Secteur à privilégier dans l'aménagement d'un port à sec :



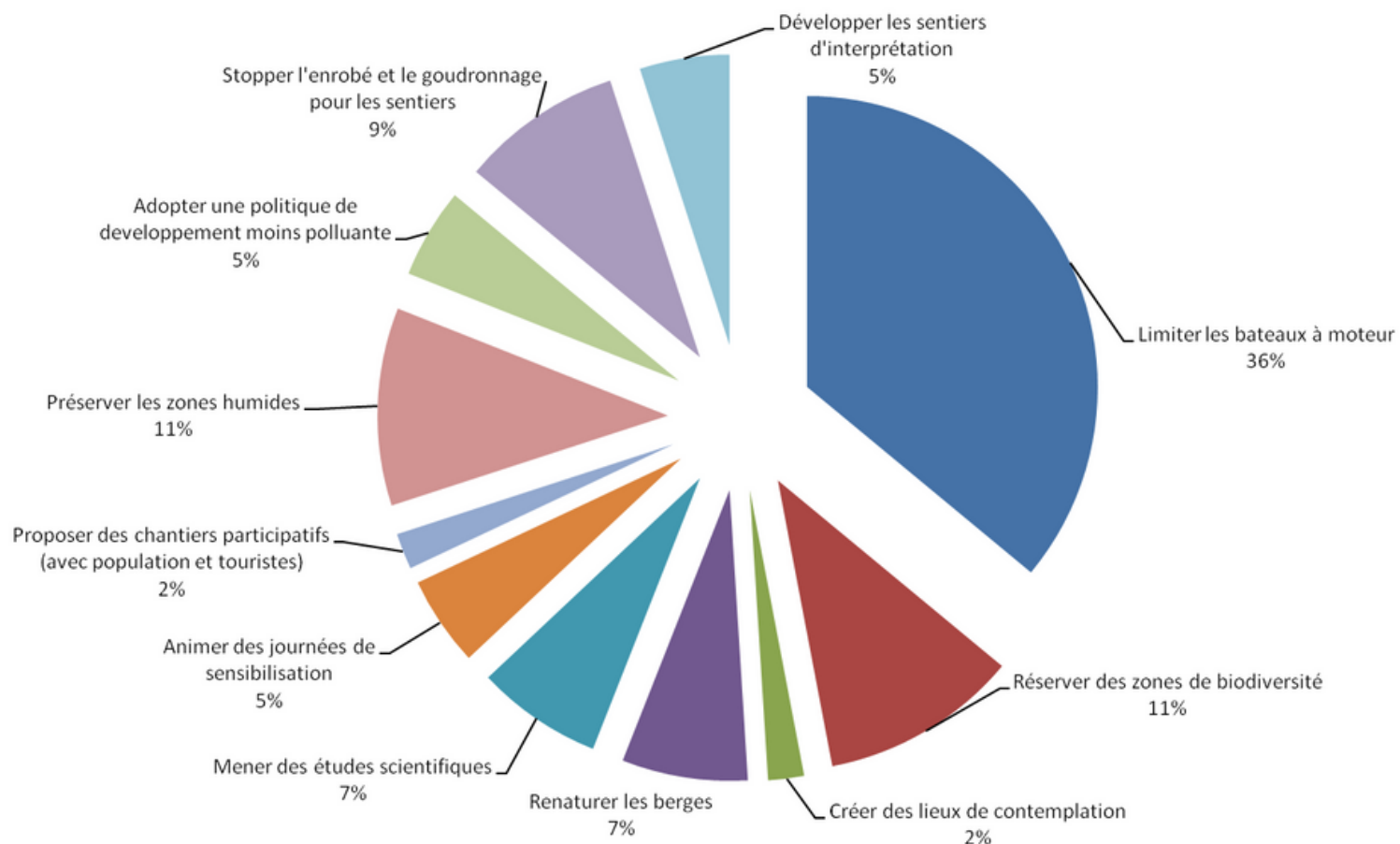
Contributions ouvertes en faveur de l'axe 1.

Les propositions libres et ouvertes ont donné lieu à un classement sous 3 thématiques distinctes qui sont les suivantes :

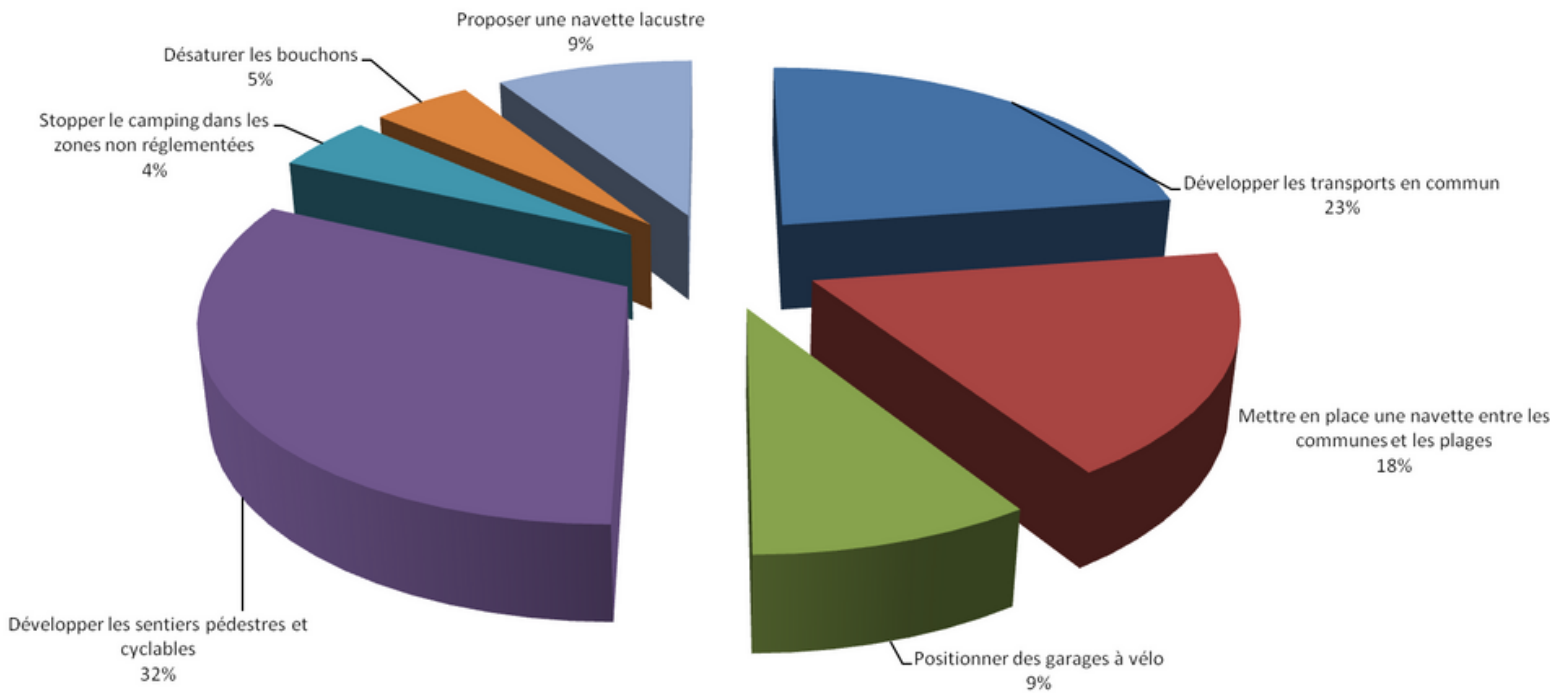
Contributions libres par thématiques



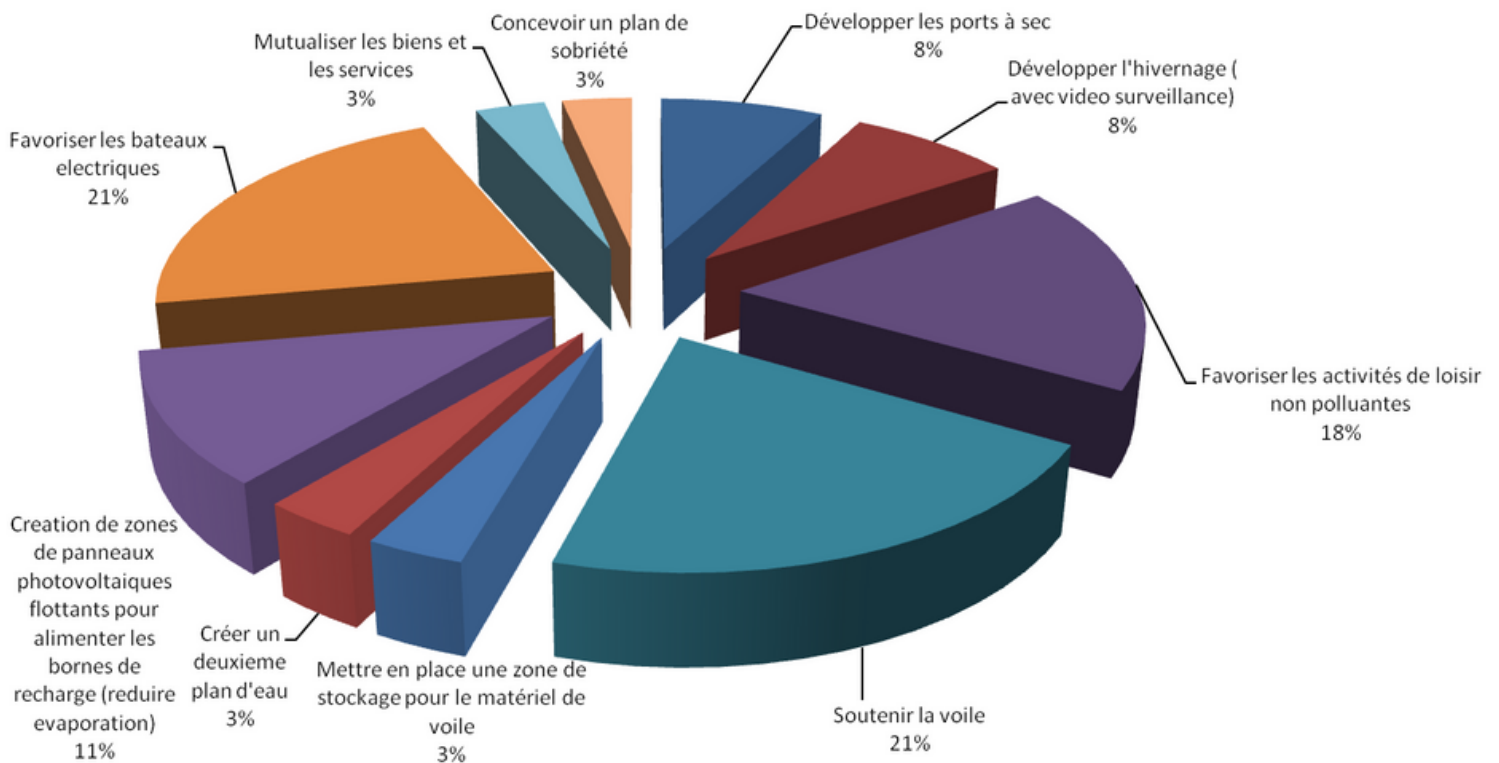
Propositions ouvertes d'actions en lien avec l'environnement



Propositions d'action en lien avec la mobilité



Propositions d'actions en lien avec la transition énergétique



"La naturalité est une valeur transversale du plan de résilience. La nature au-delà de sa protection nécessaire mérite d'être valorisée par des outils de médiation".
Christophe RAPUC, Chargé de mission S.M.A.De.Se.P

"Le port à sec est un outil complémentaire et alternatif notamment lorsque le niveau du lac est bas. Il est possible de l'intégrer d'une manière vertueuse au sein d'un territoire, c'est-à-dire en tenant compte des enjeux environnementaux, paysagers et patrimoniaux. Automatisé ou non, il peut proposer divers services à ses utilisateurs comme la recharge de bateaux électriques avant leurs sorties sur le lac".

Marceau ARTAUD, Chargé de mission à l' Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d' Azur et Monaco.

" L'enjeu à venir est d'accompagner les prestataires du lac au niveau de l'impact de leur activité sur l'environnement et les milieux naturels."
Thierry ALLAMANNO, Président du Club de Voile Départemental 05

"La région SUD a voté un budget 100% vert pour accompagner les professionnels dans cette démarche éco-responsable notamment sur les hébergements touristiques avec le label clé verte".

Sophie VAGINAY, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

"L'enjeu central du plan de résilience va être la conciliation des nécessités environnementales avec les objectifs de développement économique. Il faudra trouver cette ligne d'équilibre en faveur des habitants et des visiteurs".

Sophie VAGINAY, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

" En tant que directeur de BTP Vacance, il subsiste des réflexions notamment sur ce qui est de la saison qui doit aller d'avril à octobre. Le niveau du lac importe peu en hors saison. Nous avons besoins d'autres activités telles que des pistes cyclables. Il s'agit également de s'engager dans une pratique vertueuse qui a tout son sens pour le lac. Notre clientèle peut être présente toute l'année, à nous d'offrir un potentiel d'activité".

Eric CHEVALLIER, Directeur BTP Vacance

"L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap doit faire partie du plan de résilience en faveur d'une démarche inclusive".

Ginette MOSTACHI, Vice Présidente en charge des solidarités au Conseil Départemental 05



AXE 2 : ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES NAUTIQUES À LA BAISSSE DU NIVEAU DE L'EAU.

S.M.A.D.E.S.E.P

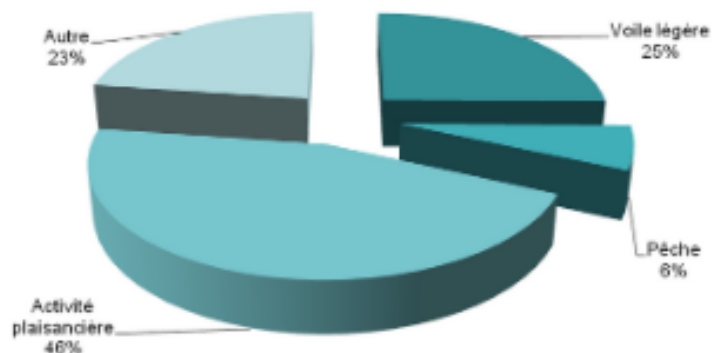
Capitainerie du lac de Serre-Ponçon
Quai de la rue royal
05 160 Savines-le-lac
Tèl : 04.92.44.33.44

Caractéristiques des participants

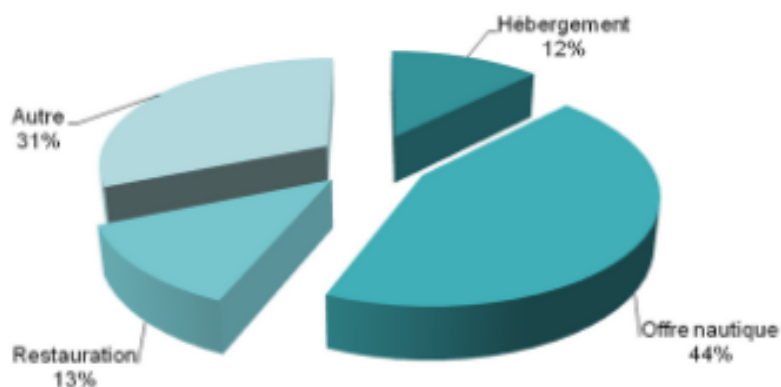
Représentation des élus :
15 personnes



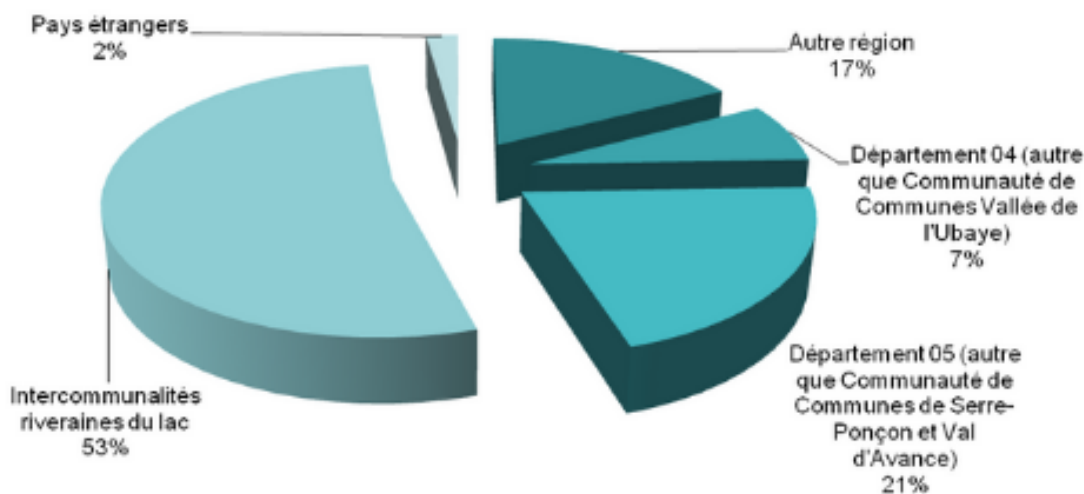
Pratiques de loisirs : 124 personnes



Activités des professionnels :
17 personnes

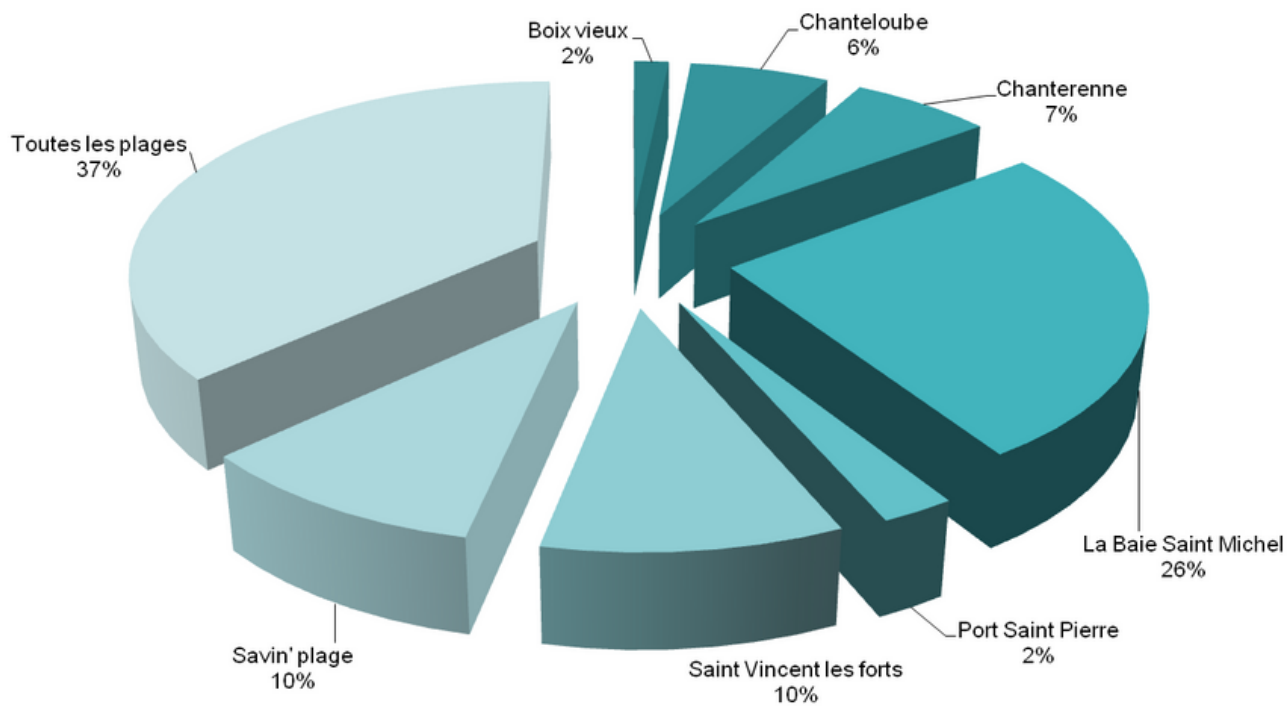


Lieu de domiciliation : 142 personnes

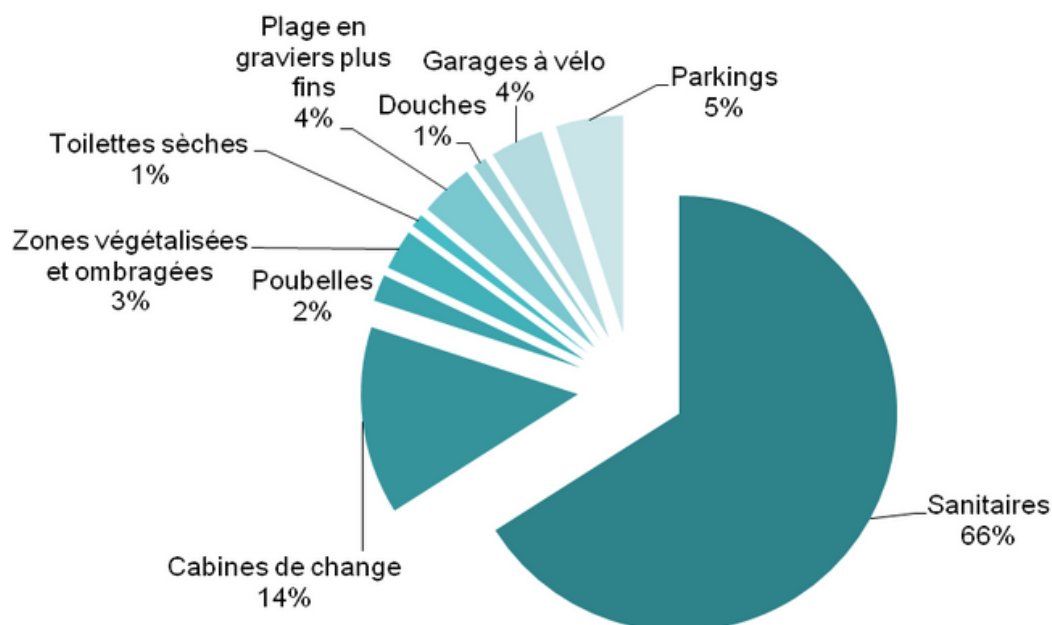


ETENDRE LES PLAGES BALNEAIRES

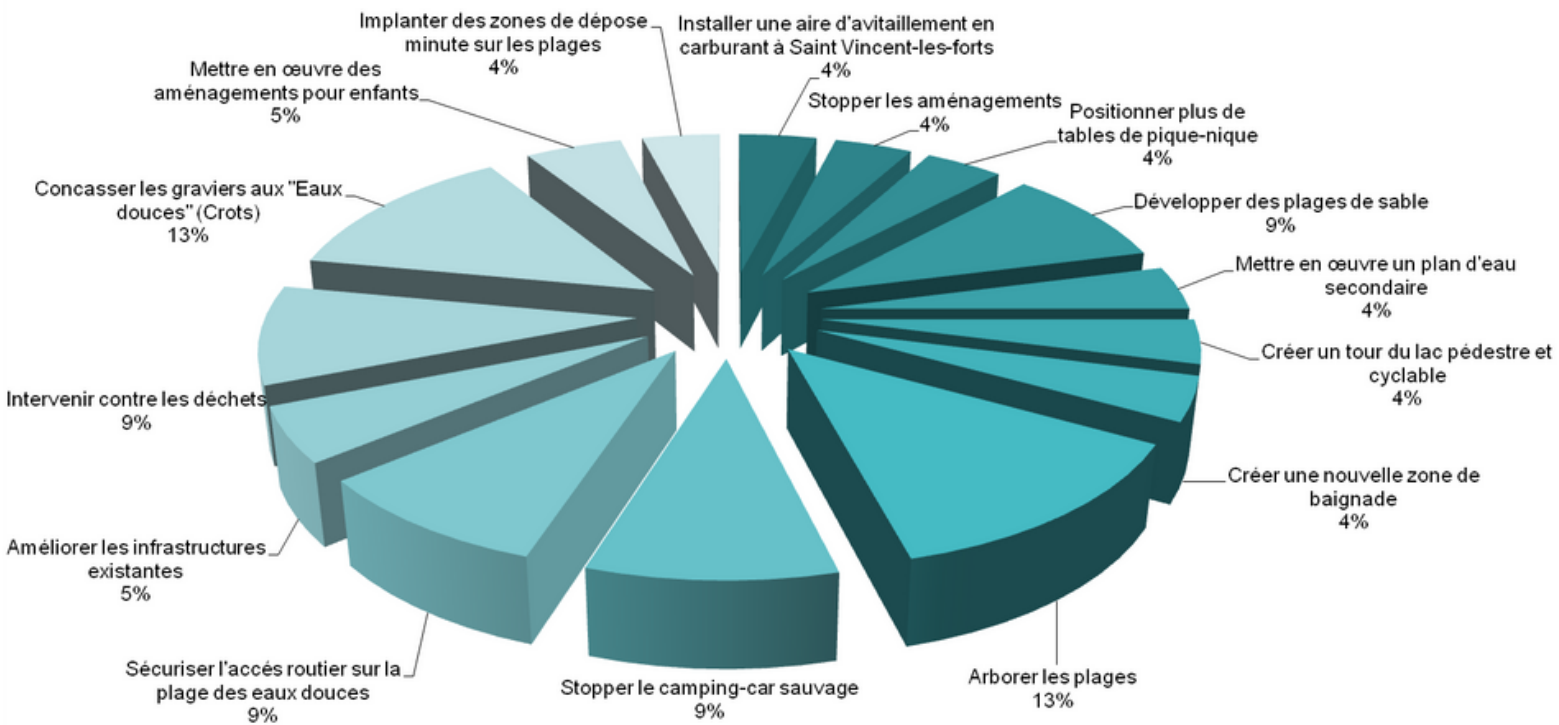
Extension des plages balnéaires



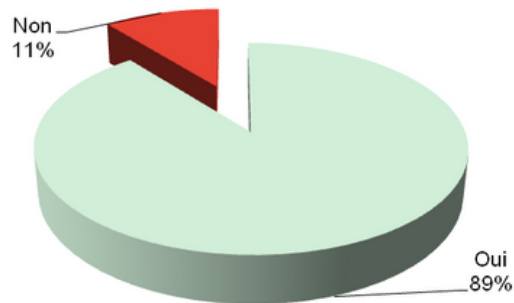
Aménagements supplémentaires en faveur de l'accueil balnéaire



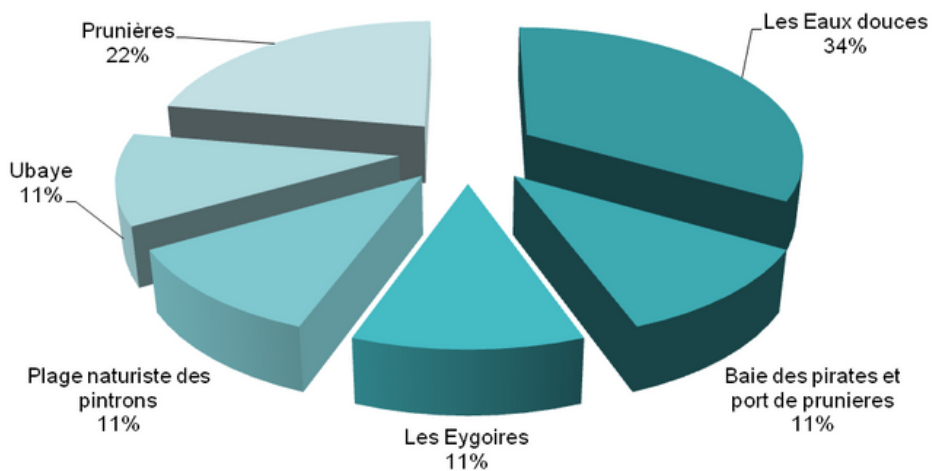
Autres aménagements proposés sur les plages balnéaires



Satisfaction quant au nombre de plages sur le lac



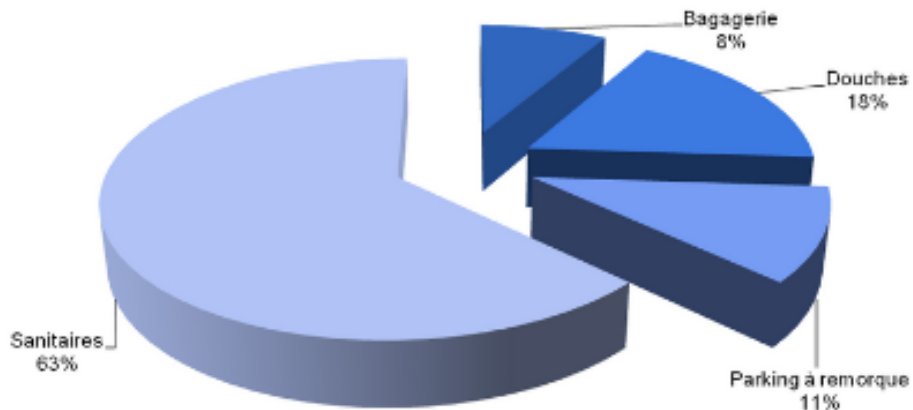
Sites identifiés pour la conception d'une autre plage.



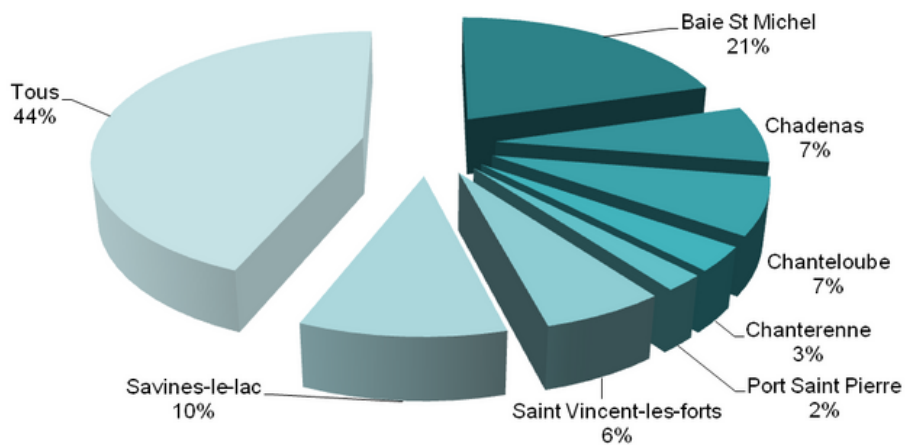


VISER L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PORTS

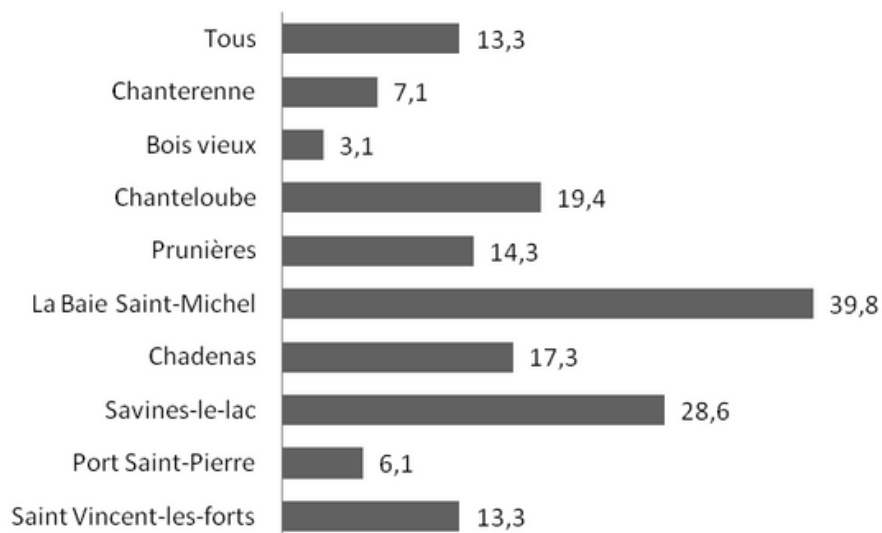
Aménagements nécessaires sur les ports



Les ports nécessitant ces aménagements complémentaires



CONCEPTION DE PORTS UTILISABLES À DES COTES PLUS BASSES



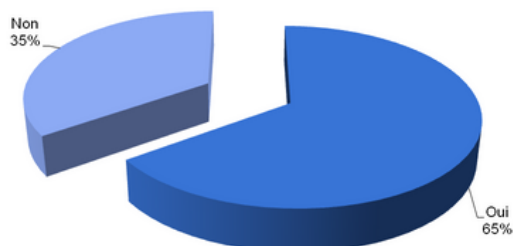
ÉQUIPEMENTS SÉLECTIONNÉS POUR AUGMENTER LA CAPACITÉ PORTUAIRE SUR LE LAC



Adhésion au ponton brise-lames en béton



Perspective de l'utilisation touristique du lac à l'année



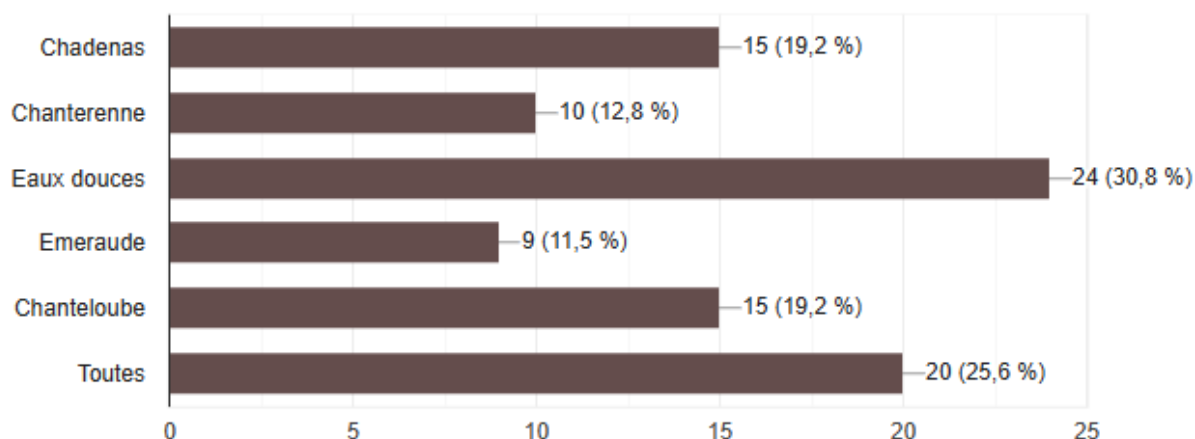
EXTENSION DES PLAGES NAUTIQUES

AMÉLIORER LA CONFIGURATION DES PLAGES NAUTIQUES

Nécessité de concasser les matériaux sur les plages nautiques

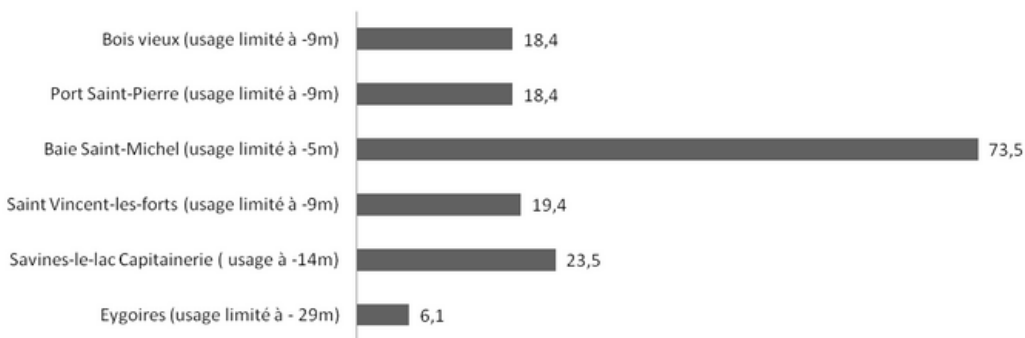


PLAGES PRIORITAIRES POUR CETTE INTERVENTION



ETENDRE LES CALES DE MISE À L'EAU

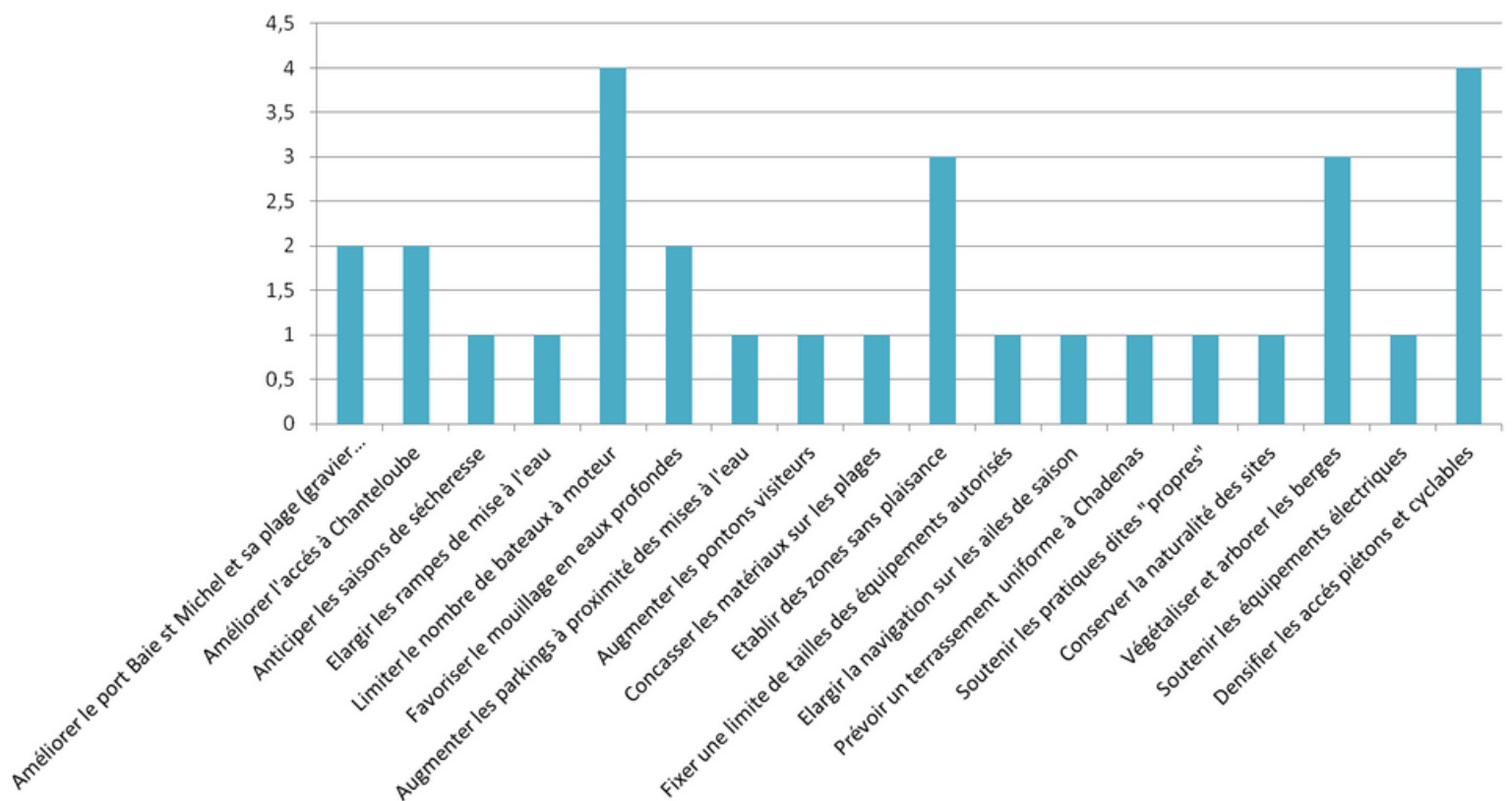
CALES PRIORITAIRES EN TERMES D'INTERVENTION



Satisfaction du nombre de cales de mise à l'eau



Contributions ouvertes en faveur de l'axe 2.



"Le nombre de lieux nautiques aménagés (plage/port/cale) semble suffisant. C'est la qualité de leurs services qui est recherchée (sanitaire, parking, végétalisation, apport de matériaux de finition,...)".

Victor BERENGUEL, Président du S.M.A.De.Se.P

"Le S.M.A.De.Se.P est attentif à ce que les aménagements soient intégrés dans le paysage, c'est pourquoi il travaille avec le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). L'expertise technique apportée par l'association permettra de s'assurer de cette intégration paysagère".

Marc VIOSSAT, 7ème Vice président en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives au Conseil Départemental 05.

"Il y a le parcours client qui ressort sur cet axe 2 (...). Le prolongement des ailes de saison est un enjeu majeur pour nos territoires qui est partagé avec les professionnels touristiques. Nous devons travailler ensemble pour avoir une économie 4 saisons".

Sophie VAGINAY, Présidente de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

" Nous arrivons devant deux dossiers forts : l'activité nautique et l'activité balnéaire qui, pour les Hauts-Alpins, est importante car 70% de la population fréquente les plages. Nous ne pouvons que cautionner le fait qu'il faille aménager confortablement et qualitativement l'existant". Victor BERENGUEL Président du S.M.A.DE.SE.P.

" Les réponses semblent être celles d'usagers du lac (la priorité donnée aux sites d'intervention correspond plus ou moins à leur fréquentation touristique). Le lac est un espace nautique désormais vécu comme une destination 4 saisons. "

Cyrielle DUFOUR, Chargée de mission S.M.A.De.Se.P

L'impact des bateaux thermiques est à mesurer et à s'en doute relativiser (...). La classification des moteurs thermiques peut être un levier pour en limiter les plus impactants sur le lac de Serre-Ponçon, et ainsi établir un cadre particulier de navigation pour les équipements classés polluants".

Cédric VERLINE, Secrétaire général de la Préfecture des Hautes-Alpes.

" Le cadre juridique impose l'interdiction de vente des moteurs neufs 2 temps ce qui a favorablement modifié l'incidence environnementale sur les eaux. Après concertation, nous pourrions envisager de décliner cette réglementation en interdisant la présence de ces moteurs polluants sur le lac".

Christophe PIANA, Directeur du S.M.A.DE.SE.P.



AXE 3 : DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE LACUSTRE EN DIRECTION D'ACTIVITÉS MOINS DÉPENDANTES DU NIVEAU DU LAC.

S.M.A.D.E.S.E.P

Capitainerie du lac de Serre-Ponçon
Quai de la rue royal
05 160 Savines-le-lac
Tèl : 04.92.44.33.44

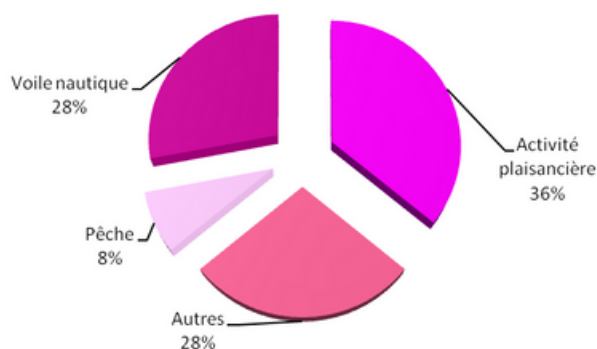


Caractéristiques des participants

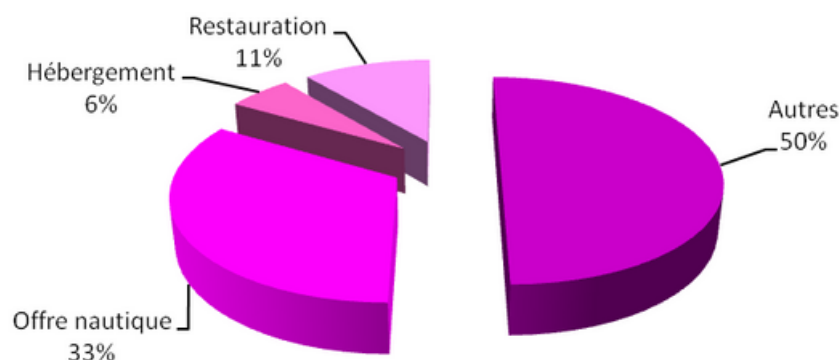
Représentation des élus : 5 personnes



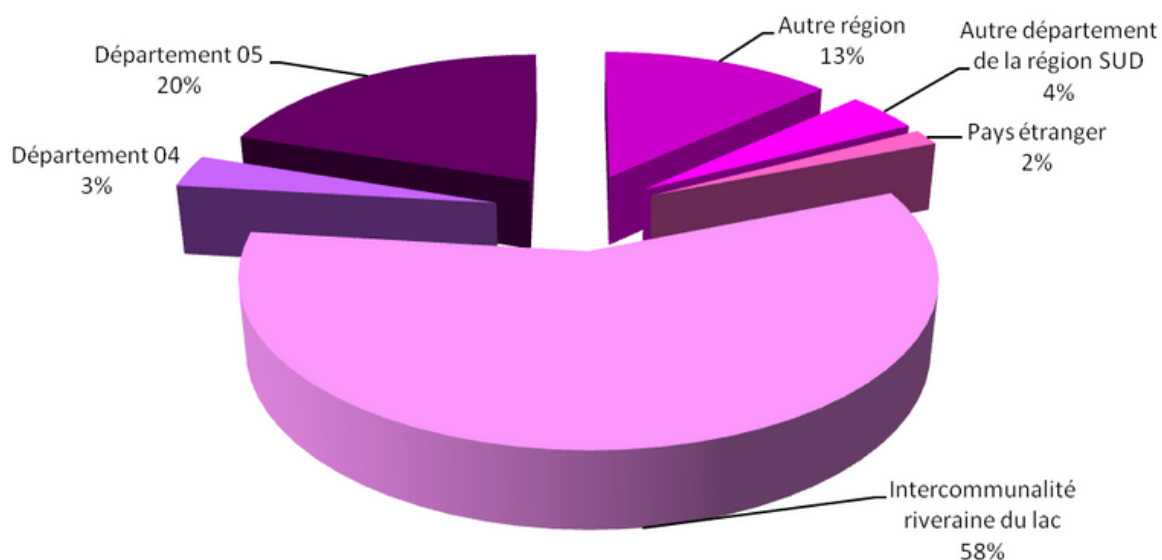
Pratique de loisirs : 105 personnes



Activités des professionnels : 18 personnes

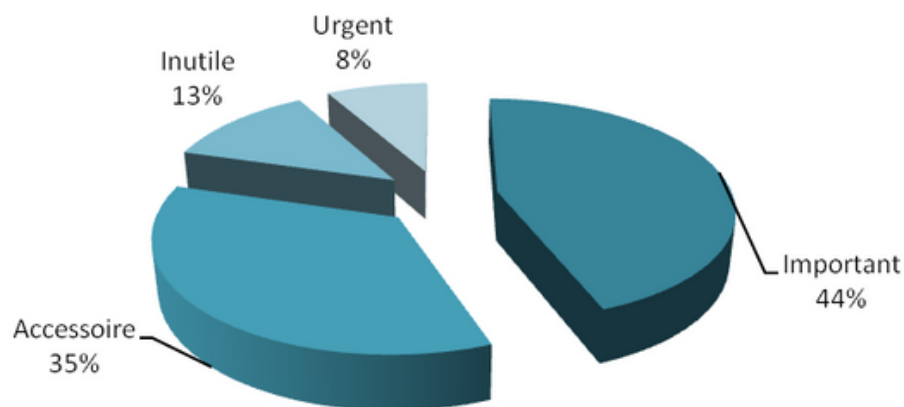


Lieu de domiciliation : 121 personnes

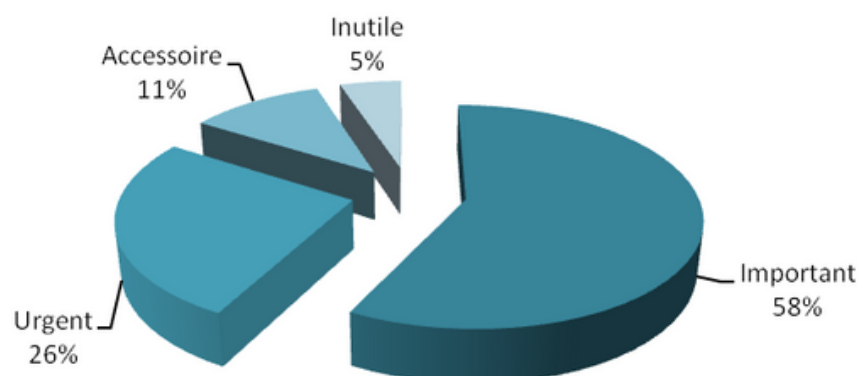


Concevoir des projets de diversification économique et touristique

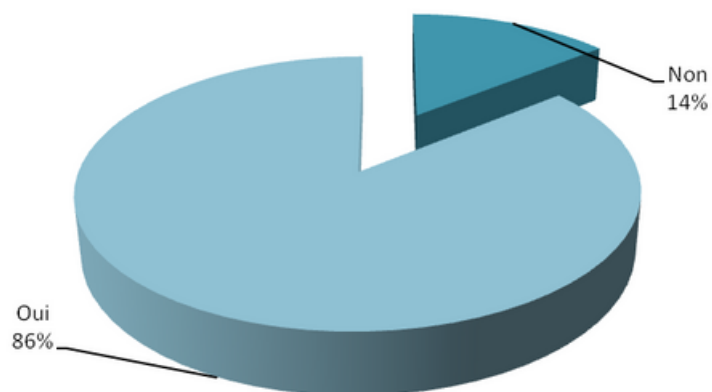
Perception donnée à la mise en oeuvre de la pisciculture



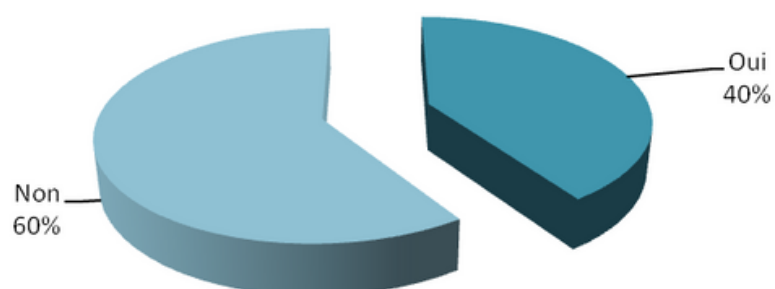
Perception donnée à la création d'une filière "Terre de jardin"



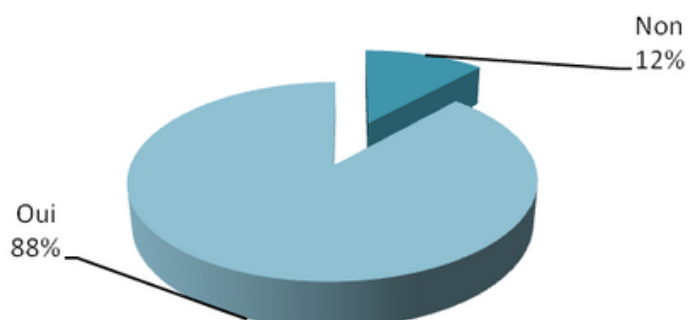
Priorité donnée aux opérations de valorisation environnementale



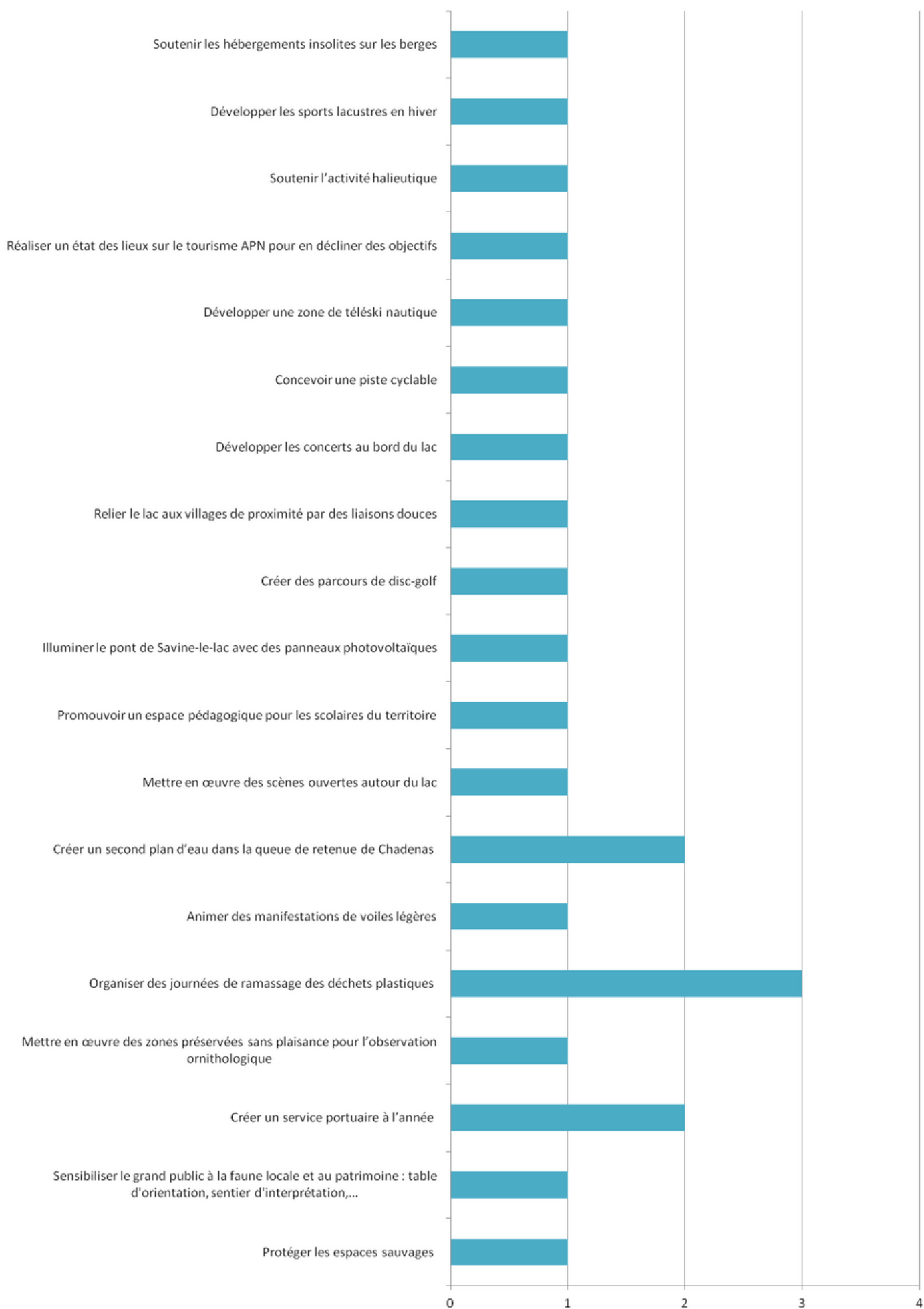
Priorité donnée aux opérations de valorisation artistique



Priorité donnée aux opérations de renaturation du lac et à la protection des espaces sensibles



Contributions ouvertes en faveur de l'axe 3.



"Les actions de diversification économique (pisciculture) et culturelle surtout semblent mal appréhendées. Les propositions libres ne dégagent aucun projet structurel incontournable (dispersion des réponses). Christophe PIANA, S.M.A.De.Se.P

"La diversification est une évidence. Cette concertation permet d'avoir un retour des usagers. Nous avons donc de grandes années qui nous attendent en termes de réflexions et d'aménagements".

Catherine SAUMONT, Maire de Rousset.

"La diversification touristique ne consiste pas à démultiplier les acteurs d'une même filière mais bien de s'assurer de l'augmentation du nombre de filières. La pisciculture, la filière bois, l'agriculture,... sont tout autant de supports qui s'intègrent parfaitement dans l'environnement touristique. Les économies existantes autour du lac doivent s'imbriquer vers un développement harmonieux du territoire".

Sophie VAGINAY, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

"La webcam du belvédère du Sauze-du-lac constitue un outil efficace pour visualiser le niveau d'eau en temps réel sur le lac et éviter de laisser croire que le lac est vide en période de sécheresse".

Bernard RAIZER, Maire de Sauze-du-lac

"Il faut rappeler la gestion multi usages de la retenue de Serre-Ponçon : le lac se creuse en hiver pour produire de l'énergie et se remplit en été pour l'alimentation en eau et la saison touristique. La saison 2022 avec sa sécheresse historique, a marqué les esprits, mais la situation de 2023 n'est pas aussi déficitaire et le niveau actuel de la retenue n'a rien d'anormal pour la période. Ce lac multi usages est géré par EDF, qui évalue en permanence les apports pluvieux et neigeux d'ici au 30 juin prochain et adapte sa gestion en fonction de ces prévisions pour assurer un remplissage estival optimal de la retenue".

". Pascale SAUTEL, Directrice concessions Eau Environnement Territoires EDF hydro méditerranée

"Le lac de Serre-Ponçon est indispensable à la bonne économie du territoire.

Les deux mots forts sont l'anticipation et l'adaptation. Il y a une vraie volonté de travailler tous ensemble sur comment agir et intervenir pour s'adapter au réchauffement climatique. Nous sommes dans la bonne voie via ses analyses communes

". Frédéric CAVALINO, Président de la CCI 05

"Nous allons dans le bon sens. Le fait d'étudier la possibilité d'interdire les moteurs 2 temps sur le plan d'eau serait un gros effort environnemental".

Jehanne BONSIGNOUR, DDT04



Ce bilan a fait l'objet d'une validation lors de la présentation des résultats de la consultation publique en faveur du plan de résilience du lac de Serre-Ponçon aux élus, partenaires et acteur socio-professionnels du territoire en date du 6 mars 2023.

